Décembre 2024

Info Confrançon #60

CONFRANÇON

Jean Paul BUELLET, maire #

Mairie

1, place de la mairie
01310 Confrançon
04 74 30 27 38
mairie@confrancon.fr
www.confrancon.fr

Horaires d'ouverture :
uniquement sur rendez-vous, le standard est joignable :

- lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- mercredi de 8h30 à 12h
- vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h

Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé et notre société fracturée. Dans cette vie politique qui manque tant d'humanité, la commune reste un repère. Elle demeure un pôle de stabilité et la garantie de la continuité du service public, pour tous et partout sur notre territoire. Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés. Comme le citait Victor Hugo, « c'est par la fraternité qu'on sauve la liberté » et c'est pourquoi, partant de cet adage, je revendique et espère un rassemblement communal. Les jeux olympiques nous l'ont démontré : rassemblement, solidarité, fraternité ont poussé nos athlètes sur les plus hautes marches des podiums et nous ont apporté bonheur et épanouissement le temps d'un été.

Je reste donc un maire relativement heureux de voir localement le bénévolat (bien qu'encore trop timide) agir pour faire vivre notre village, nos acteurs économiques et agricoles travailler et façonner notre territoire, nos enseignants, agents publics, élus municipaux se mobiliser pour dynamiser notre commune et collectivement donner sens au bien vivre ensemble.

Que chacune et chacun soit remercié pour son œuvre.

Confrançon avance avec vous, l'accès à la fibre optique devient réalité pour bon nombre d'entre nous. Des logements se construisent à destination des familles, ils pourront alimenter notre école. Le projet privé Monsénior concernant l'habitat avec accueillants en direction des ainés sort de terre, route de Vandeins. La sécurisation de plusieurs points sensibles routiers s'améliore.

Votre conseil municipal et votre maire travaillent jour après jour pour obtenir des subventions utiles à nos investissements et laisser à la prochaine génération des finances saines, limitant le recours à l'emprunt.

Les défis et les chantiers qui nous attendent sont encore nombreux mais nous les abordons avec enthousiasme, sérénité et le sentiment d'être utiles à la collectivité, aux Confrançonnaises et Confrançonnais, d'aujourd'hui et de demain.

En espérant nous retrouver nombreux et pouvoir échanger avec vous le samedi 4 janvier 2025 à l'occasion des vœux du Maire.

Bonne lecture de votre 60ème Infos Confrançon, Joyeux Noël, bonne année à toutes et à tous !

Aménagements du carrefour de l'Effondras

Le croisement entre les RD 1079 et RD 26, appelé communément « carrefour de l'Effondras » voit son paysage évoluer. Avec son flux de véhicules, il était urgent et nécessaire d'améliorer significativement la sécurité des usagers de la route ainsi que des utilisateurs des transports en commun.

Les travaux ont débuté en juin par la préparation de la chaussée : rabotage des îlots centraux, repérage et mise en état des réseaux puis travaux de terrassement.

370 mètres de chaussée sur la RD 1079 et 200 mètres sur la RD 26 (Route de Mézériat et Route de St Didier d'Aussiat) ont été restaurés.

Des feux tricolores sont installés, renforçant la sécurité du carrefour, réputé comme dangereux depuis de nombreuses années. Des trottoirs et 3 passages piétons améliorent la protection des usagers vulnérables de la route, notamment les scolaires.

La réglementation nécessite l'aménagement de quais aux normes pour les bus et les cars, offrant ainsi une meilleure accessibilité et le renforcement de la sécurité lors des descentes et montées des usagers.

Le secteur de Effondras a été classé en agglomération, ce qui a permis d'abaisser la vitesse à 50km/h et la mise en place d'un carrefour à feux tricolores.

Le délai prévisionnel de travaux a été respecté, permettant désormais une circulation plus adaptée.

Ces travaux sont financés conjointement par le Conseil Départemental, la Région AURA, le SIEA et la Commune.

Christophe CHARTIER,
conseiller municipal #

Bâtiments communaux l'actu des chantiers

Du côté de la salle des fêtes...

La toiture du bâtiment abritant entre autres la chaufferie de la salle des fêtes s'est refaite une jeunesse avec la mise en place d'un écran de sous toiture, le remplacement de la couverture et des éléments de zinguerie du toit.

Du côté du restaurant scolaire...

Des travaux de rénovation ont été menés dans l'appartement communal situé au 1er étage du bâtiment. Au programme, un très gros nettoyage a été réalisé par une partie de l'équipe municipale ainsi que des bénévoles. Ce nettoyage était indispensable compte tenu de l'état de restitution du logement. Après une période de location d'urgence en bail précaire et afin d'accueillir notre nouveau

locataire en janvier 2025, la vitre de la porte d'entrée a été remplacée. Des travaux de peinture ont été réalisés dans la majeure partie des pièces de l'appartement.

Du côté de l'école…

Le gros morceau de cette rentrée concerne le chantier de la nouvelle bibliothèque qui a commencé avec le démontage de l'existant non conservé et le gros œuvre en maçonnerie : percement des nouvelles ouvertures, coulage du radier et de la rampe d'accès pour l'extension. Il est à noter que les portes sectionnelles qui ont été déposées sont conservées pour une possible réutilisation ultérieure.
La phase suivante des travaux a concerné la toiture dont la couverture a été entièrement démontée dans le respect des normes en vigueur pour tous les matériaux amiantés. Après cette opération, le charpentier couvreur a mis en place la nouvelle couverture ainsi que la structure en bois de l'extension.

Sylvaine MARTIN, adjointe #

Informations voirie

Les travaux de création d'une allée piétonne au niveau de l'ancien stade ont pu être réalisés dans le temps imparti. Mais des imperfections sur le bas-côté n'ont pas permis au Département d'effectuer cette année la nouvelle couche de roulement, qui se trouve décalée en 2025. Pour faciliter le chantier, un arrêté de circulation a été pris afin de mettre en sens unique «La petite route». La commune a choisi de le rendre permanent à la fin des travaux afin de proposer à l'avenir un mode doux (piétons, cyclistes) mieux sécurisé. Il reste un panneau à installer vers le petit rond-point qui autorisera les occupants des trois maisons après celui-ci à pouvoir remonter.

Les feux tricolores prévus au Domaine des chênes seront installés prochainement par l'entreprise SOBECA, sans attendre le renouvellement de la couche de roulement.
Les travaux de la traversée du bourg se sont bien déroulés. Le rabotage de la voirie a été conservé par la commune et l'entreprise SOCAFL, titulaire du marché voirie s'est chargée de l'étaler sur des chemins ruraux, définis au préalable.

Martial LOISY
adjoint délégué à la voirie #

Cérémonie du 11 novembre

Beaucoup de monde était présent autour du monument aux morts le lundi 11 novembre pour célébrer le 106ème anniversaire de l'armistice de 1918.
La transmission de la mémoire auprès de la jeunesse était au cœur de cette commémoration. En effet, cette année, de jeunes élèves de Confrançon ont, chacun leur tour, lu un témoignage en hommage aux Français morts pour la France qu'ils soient civils ou militaires.
Cette cérémonie s'est achevée par le traditionnel verre de l'amitié offert par la municipalité.

Cyrille DUPUIT,
conseiller municipal #

Repas du CCAS

Dimanche 24 novembre 2024, 64 personnes ont répondu présentes à l'invitation du CCAS pour le traditionnel repas de fin d'année.
Les convives ont été accueillis dans une salle joliment décorée grâce, notamment, à la participation de nos petits écoliers de « copain-copine » qui avaient réalisé pour cette occasion de magnifiques décorations. Félicitations à eux !
Au menu : velouté de tapioca, pâté croute, blanquette de veau accompagnée d'un flan de butternut, champignons et riz, fromage blanc à la crème, bûche de Noël, clémentines, papillotes. Merci à Cathy et Robert, son commis qui ont concocté ce délicieux repas ainsi qu'à Sylvie pour la réalisation de cette succulente bûche. Le service a été assuré par les membres du CCAS et quelques bénévoles venus prêter main forte.
Côté animation, la « Grande Flo » nous a proposé un répertoire varié et de qualité. Enfin, pour la plus grande joie de tous, ce fut au tour de Rémy BASSET de nous interpréter à l'accordéon quelques airs de musettes.
Cette journée s'est achevée dans la bonne humeur vers 17 heures.

Régine BUET,
conseillère municipale,
membre du CCAS #

Hommage

L'année dernière, à cette même époque, nous fêtions les 100 ans de Mme Renée RIGOLLET, notre doyenne. Renée nous a quitté il y a peu à l'âge de 101 ans. Nous avons une pensée pour elle.

Conf'Anime continue d'animer le village avec succès

Village en Fête : une réussite pour la nouvelle formule

En juin, la traditionnelle Vogue a évolué en Village en Fête, avec un programme revisité. Le week-end a commencé le vendredi soir par un apéro-concert avec le groupe One Way, suivi des Olympiades le samedi après-midi, offrant amusement et rigolade pour tous. Le soir, le repas traditionnel avec le jambon à la broche et la soirée animée par le groupe Diaméus ont mis tout le monde en fête. Le dimanche, le concours de pétanque des conscrits a clôturé ce week-end convivial, qui a rencontré une grande satisfaction auprès des participants.

Les Foulées du Logis

La journée des Foulées a également été un succès, avec une météo idéale. Les différentes associations ont collaboré pour assurer l'événement : les Foulées pour la marche et la course, Copain Copine pour les plats à emporter, et Conf'Anime pour les tartes cuites au four à bois et la buvette. Toutefois, si le nombre de coureurs a bien augmenté, le quota des bénévoles nécessaires à la bonne organisation de la course a été très difficile à atteindre. Pour la pérennité de cette course appréciée des concurrents, il est indispensable que des volontaires viennent renforcer la structure organisatrice. Pour consolider l'équipe, renseignements auprès de Jean Paul BUELLET ou Denis CONVERT.

Actualités

Le vol de deux chapiteaux et d'une remorque perturbe l'organisation des manifestations. Le coût des équipements ayant considérablement augmenté rend difficile leur remplacement. Des solutions sont à l'étude pour pallier cette perte.

La prochaine animation proposée par Conf'Anime : samedi 21 décembre : soirée au four communal avec dégustation et vente d'huîtres, tartines de fromage fort, gaufres et vin chaud.

De nouveaux projets sont en préparation et vous seront bientôt annoncés.

L'équipe dynamique et conviviale de Conf'Anime #

Le Sou fait du ski

En dehors des manifestations habituelles, que vous trouverez dans le calendrier communal, le Sou des écoles a innové cette année avec l'organisation d'une soirée dansante sur le thème du ski. L'occasion de s'amuser, se déguiser et déguster une bonne tartiflette !
L'opération ayant rencontré un franc succès, la soirée sera renouvelée pour une deuxième édition, le 8 février 2025. On compte sur vous !
Cette manifestation comme toutes les autres, servira à récolter des bénéfices qui permettront aux enseignantes de Curtafond et Confrançon, d'organiser des sorties et projets pour faire plaisir aux enfants.
Cette année par exemple, ils ont pu profiter de sorties sport USEP, accrobranche, parc animalier, planétarium gonflable, initiation à la sculpture sur pierre…
Les institutrices ne manquent pas d'idée, merci à elles.

L'équipe du Sou des écoles #

L'été a été chaud à Copain Copine

Malgré un été de courte durée, Copain Copine a pu profiter d'un peu de chaleur lors de la sortie piscine et pour son apéritif sous les tropiques, très apprécié des parents, préparé avec bonheur par les enfants.
Nous avons pu également équiper notre cour avec une belle table colorée grâce à l'aide du SIVOS.
Encore un grand merci à eux.
En cette rentrée, nous avons le plaisir d'accueillir Marie BONNAMENT en contrat d'apprentissage. Déjà habituée des lieux à chaque centre durant les vacances, Marie sera présente du lundi au mercredi chaque semaine pour le plus grand plaisir de nos enfants.
Comme vous le savez déjà, l'association Copain Copine est gérée par un bureau constitué de parents bénévoles. Nos enfants grandissent et plusieurs d'entre eux vont faire leur entrée au collège, ce qui annonce des départs de membres du bureau à la fin de cette année scolaire.
Pour organiser cette relève en toute sérénité et dans la bonne humeur, n'hésitez pas à venir nous rejoindre tout au long de cette année, nous avons besoin de vous !

Adeline PLATRE, présidente #

Restaurant scolaire

Depuis 1977, l'association du Restaurant scolaire Confrançon-Curtafond est gérée exclusivement par des bénévoles motivé.e.s et enthousiastes. Avec notre équipe de 4 employées de restauration, nous nous efforçons de proposer aux enfants des 2 écoles des repas sains, équilibrés et plaisants. Nous comptabilisons un nombre croissant de repas, avoisinants 100 repas par jour à Confrançon et 80 sur Curtafond.

Tout au long de l'année, menus découvertes, semaine du goût, repas festifs et cette année ateliers cuisine : les papilles de vos enfants apprennent en même temps qu'eux !

Notre équipe de bénévoles a aussi de belles choses à vous proposer, plusieurs manifestations conviviales autour de la nourriture mais aussi des nouveautés : restez attenti.f.ve.s !

Carole et Séverine à Confrançon

Annabelle et Cindy à Curtafond

Vous trouverez sur notre page facebook notre actualité, ainsi que les menus également affichés aux abords des écoles et des cantines.

Afin que nous puissions continuer à proposer un service de qualité et pourquoi pas de nouvelles idées, nous sommes à la recherche de nouveaux membres : n'hésitez pas à nous contacter !

Et en attendant bon appétit aux petits palais !

L'équipe du restaurant scolaire #

Désherbage à la bibliothèque

Cet été, l'équipe de la bibliothèque s'est occupée, pendant quelques semaines à désherber ses ouvrages (environ 2000).

C'est une opération couramment pratiquée en bibliothèque publique. Cette métaphore de jardinier consiste à retirer des documents des collections de la bibliothèque comme il est bon d'ôter les mauvaises herbes d'un jardin, pour permettre aux belles plantes de s'épanouir.

Il est indispensable de le faire régulièrement pour garder à l'esprit que la mission principale de nos bibliothèques n'est pas celle de la conservation mais celle de l'information, de la distraction et de la formation.

Les collections proposées doivent être régulièrement renouvelées, attrayantes et en bon état. Dans le domaine des documentaires, il est souhaitable que l'information donnée soit fraîche et pertinente.

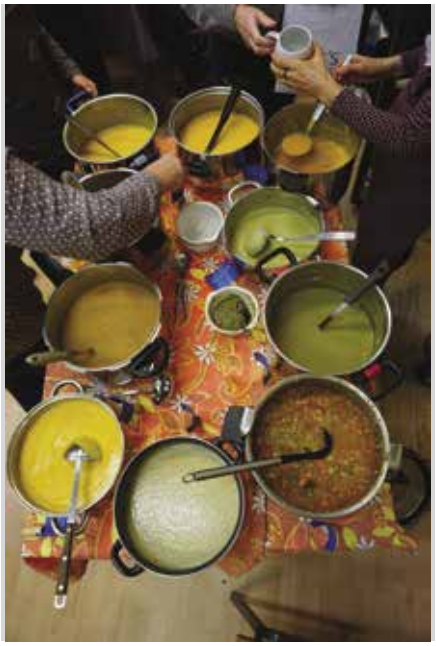

Enfin, tout ce travail de tri a permis de désencombrer nos rayons et ainsi facilitera notre futur déménagement dans le nouveau local où nous vous accueillerons au printemps prochain.

Soirée soupe aux jeux

Suite au succès des années précédentes, nous sommes ravies de vous annoncer une nouvelle Soirée Soupe aux Jeux à la bibliothèque, qui aura lieu le vendredi 31 janvier à partir de 19h.

Venez savourer les délicieuses soupes préparées par notre équipe, tout en profitant de jeux de société pour tous les âges.

Pensez à apporter :

- Votre bol et votre cuillère
- Vos jeux de société préférés à partager.

C'est l'occasion idéale de passer une soirée conviviale, pleine de rires et de bonne humeur !

L'équipe de Loisirs et Culture #

L'USCV Basket se renforce et accueille un nouvel éducateur

L'Union Sportive Confrançon Vonnas (USCV) est fière d'annoncer l'arrivée de Kilian GRAS au sein du club. Ce jeune et dynamique éducateur sportif, formé au club de Confrançon depuis ses débuts, apportera toute son expertise pour encadrer nos jeunes licenciés.
Grâce à l'engagement de Kilian, l'USCV propose désormais :

- Des entraînements de qualité pour toutes les équipes jeunes ;
- Des stages variés et ludiques pendant les vacances scolaires ;
- Des interventions pédagogiques dans les écoles pour promouvoir la pratique sportive.

Fort de ce nouvel élan, le club compte aujourd'hui plus de 140 licenciés, soit une croissance significative par rapport aux années précédentes ! 11 équipes, dont 9 engagées en championnat, bénéficient de deux entraînements hebdomadaires répartis entre les gymnases de Confrançon et de Vonnas. Les rencontres sportives et les manifestations sont également organisées en alternance dans les deux communes.
L'USCV tient à remercier chaleureusement tous ses bénévoles, coachs, techniciens et dirigeants, qui s'investissent sans compter chaque week-end pour assurer le bon déroulement des compétitions et des événements. Leur dévouement est la clé de notre succès !

L'équipe du basket #

Football club : la formation des jeunes

Cette saison, le club de football met l'accent sur la formation des jeunes de 5 à 10 ans.
Le retour de Ludovic PIRET comme responsable de l'école de foot doit permettre aux enfants de progresser tout en prenant du plaisir.
Âgé de 46 ans, Ludovic est natif de St Martin. Il a joué au club plusieurs saisons, encadré les enfants jusqu'en 2015 avant de partir pour le club de Marboz où il réside.
Son rôle est de préparer des séances adaptées à chaque catégorie et d'encadrer les éducateurs bénévoles. Il doit aussi veiller au respect des lois du jeu, de l'adversaire et de l'arbitre.
Les séances se découpent en plusieurs ateliers où l'accent est mis soit sur la motricité, la vivacité ou la technique. Elles durent entre 1h et 1h30 suivant l'âge.
L'équipe d'éducateurs est composée de jeunes joueurs U18, seniors, d'une féminine et de parents dévoués.

17 joueurs U7 (5/6 ans), 19 joueurs U9 (7/8 ans) et 22 joueurs U11 (9/10 ans) ont débuté la saison.
La compétition se déroule sous forme de plateaux les samedis matin à 10h. Chaque équipe dispute plusieurs matchs.
Les dirigeants souhaitent une bonne saison à tous ces jeunes joueurs et remercient les éducateurs qui s'investissent.

L'équipe du football club #

Du nouveau à Planète Tennis !

La saison est lancée pour Planète Tennis avec le début de l'école de tennis dans la salle de sport de St Didier d'Aussiat et les gymnases de Confrançon et Montrevel en Bresse. Une trentaine d'élèves répartis en 8 groupes ont fait leur rentrée sous la houlette de Guillaume BEYNEL, notre enseignant diplômé d'état. Des places étant toujours disponibles dans certains groupes, n'hésitez pas à nous contacter !

Cette rentrée est marquée par une baisse des tarifs d'adhésion et de l'école de tennis afin de rendre notre sport accessible au plus grand nombre. Une réduction famille est également proposée pour les adhésions multiples. Pour financer toutes ces mesures, le club va organiser en 2025 une vente de tartes cuites au feu de bois ainsi que sa traditionnelle vente de bréchets accompagnés de crêpes vonnassiennes.

Le club a lancé une nouvelle activité : le pickleball. Cette discipline est un nouveau sport de raquette, pratiqué en intérieur ou en extérieur, dans lequel deux ou quatre joueurs frappent une balle en plastique creuse sur un terrain de la taille de celui du badminton. Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter le club.

Côté tennis, et fidèle à sa vocation de club compétiteur, plusieurs équipes hommes et femmes ont été engagées dans les championnats seniors + 35 ans en octobre, d'autres seront engagées dans les championnats seniors et jeunes.

Nos rendez-vous sportifs : tournoi de printemps et tournois multi-chances (TMC). La convivialité n'est pas en reste avec l'organisation de manifestations ouvertes à tous.

Venez nombreux !

L'équipe de Planète Tennis #

Volontaire aux Jeux paralympiques

Jeune retraitée, passionnée de sport et de tennis en particulier, joueuse et membre du bureau de Planète Tennis, Sylvaine MARTIN était bénévole lors des jeux paralympiques de Paris 2024. Elle nous fait partager cette expérience exceptionnelle.

«Jeudi 28 août, c'est le grand jour. Je rejoins le stade de Rolland Garros auréolée de mon uniforme de volontaire, et je ne suis pas la seule. Après les contrôles de sécurité, direction le court Suzanne LENGLEN pour le meeting d'accueil avec à la clé un petit discours de Yannick NOAH. Je suis un peu dans le flou car ma mission a été changée la veille : d'équipier chronométrage et pointage, je me retrouve équipier aire de compétition de 13h à 21h. Après avoir parcouru en long, en large et en travers le stade Roland Garros, j'arrive enfin au sein de mon équipe. Présentation de notre mission : l'entretien des courts. Formation pratique accélérée (la formation officielle a eu lieu la semaine dernière) et c'est parti : passage de la treille sur la terre battue et du balai sur les lignes, bâchage en cas de pluie, raclage en fin de pluie, débâchage… Handicapée par une tendinite et ne pouvant pas courir, je n'interviens qu'en fin de rencontre. Au bout de 3 jours, ma tendinite me contraint à rendre une petite visite au poste de secours : le verdict du médecin est sans appel « Repos et mettez des claquettes ! ». Plutôt incompatible avec mon poste actuel. Mon dernier jour de mission se passera au contrôle d'accès du court Philippe CHATRIER, mission beaucoup plus proche des spectateurs tous sympathiques et souriants…

Je suis contente d'avoir vécu cette expérience de volontaire, pour l'ambiance très particulière de ces Jeux dans la ville, pour la bonne humeur des spectateurs et la « zenitude » des organisateurs. J'ai pu découvrir les coulisses du stade Roland Garros et le travail d'entretien des terrains. J'ai croisé des athlètes de toutes nationalités qui m'ont impressionnée par leurs performances physiques : non seulement il faut frapper dans la balle mais en plus il faut déplacer son fauteuil».

Sylvaine MARTIN, bénévole #

Gym

Encore une année de folie pour la gym à Confrançon !
Après le franc succès de la mise en place d'un cours hebdomadaire de Pilates, la gym à Conf' innove cette saison avec un cours de stretching et relaxation d'octobre 2024 à mars 2025 sur six dimanches.
N'oubliez pas notre section Sport collectif le mercredi de 20h à 22h au gymnase. Si vous aimez le volley, le basket, le futsal et bientôt de nouvelles activités, alors n'hésitez pas, cette section est faite pour vous. Bonne ambiance garantie !
Inscriptions possibles tout au long de l'année pour toutes nos sections.
Retrouvez toutes nos informations et actualités sur notre site et sur facebook.
Et parce que la santé est l'affaire de toutes et tous, nous avons renouvelé notre soutien à Octobre rose et en plus cette année notre soutien à la santé masculine dans le cadre de Movember, tous en bleu !

Marianne, Marjorie et Kop #

Pompiers des Trois Logis

Nous en entendions parler depuis la création du Centre de Secours, les travaux de la caserne située à Polliat ont commencé et devraient durer environ 9 mois. Il est prévu la rénovation des espaces de vie, de la salle de repos et de formation ainsi que des vestiaires. Ces travaux offriront un environnement plus confortable et fonctionnel pour les pompiers, leur permettant ainsi d'optimiser leur préparation et leur réactivité face aux urgences. Ils sont financés majoritairement par le SDIS de l'Ain et l'Amicale Trois Logis.
Afin de renforcer la cohésion entre amicalistes et leurs familles, l'Amicale a organisé un weekend au mois d'octobre au Parc Astérix. Ce séjour a regroupé 38 personnes avec les familles. Cet événement a permis de passer du temps ensemble dans un cadre différent.

Sébastien BOUILLOUD
Amicale Trois Logis #

Croix blanche

L'association Croix Blanche Pays de Bresse a vu le jour en 2012.
Initialement basée sur la commune de Polliat, elle est située depuis trois ans sur la commune de Confrançon.
Elle a emménagé depuis peu dans un nouveau local du dessus de la salle annexe du village.
C'est une équipe de bénévoles de tout âge, passionnés de secourisme qui officie sur diverses manifestations sportives, musicales ou culturelles.
Armée d'une ambulance avec laquelle faire les évacuations en cas de nécessité, elle possède aussi un lot d'hébergement qui permettrait d'accueillir la population en cas de déclenchement par la préfecture.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le président de l'association,
John VENET au 06 12 60 43 74.
croixblanchepaysdebresse@gmail.com

Info mairie

Permanences CCAS

Le CCAS s'adresse à tous les habitants de la commune qui rencontrent des difficultés et qui ont besoin d'être informés sur leurs droits sociaux, accompagnés dans leurs démarches (en ligne) ou orientés vers un partenaire institutionnel ou associatif. Dans ce cadre, le CCAS propose une permanence une fois par mois afin de répondre à vos demandes urgentes ou non. Voici quelques exemples : aide dans la compréhension de votre dossier (CAF, CPAM, CARSAT...), information sur vos droits éventuels, accompagnement numérique... N'hésitez pas à contacter la permanence et relayer l'information autour de vous afin d'éviter l'isolement numérique et administratif. Nous vous invitons à prendre rendez-vous sur le site de la mairie (formulaire à remplir) ou par téléphone au 07 89 64 63 14.

Calendrier des permanences CCAS 2025

- 10 janvier
- 7 février
- 21 mars
- 11 avril
- 16 mai
- 20 juin
- 12 septembre
- 10 octobre
- 14 novembre
- 5 décembre

confrancon.fr : vos informations et démarches en ligne

Le site internet de la commune permet d'accéder à vos informations et démarches en ligne :

- Etat civil (demandes d'actes)
- Inscription sur les listes électorales
- PACS
- Recensement citoyen
- Urbanisme (permis de construire, déclaration préalable...)
- Tarifs location de salles...

D'autres démarches sont accessibles via le site www.ants.gouv.fr ou www.service-public.fr (cartes d'identités, passeports, cartes grises, permis de conduire...)
Alors, ayez le bon réflexe et connectez-vous sur www.confrancon.fr !

Nouveau service de carte d'identité à Polliat

Un nouveau service de carte d'identité et passeport a été mis en place à la mairie de Polliat sur rendez-vous au 04 74 30 40 21 du lundi au jeudi de 13h30 à 16h.

Urbanisme : démarches obligatoires

Vous avez déposé une déclaration préalable de travaux ou un permis de construire.
Avant le commencement des travaux d'un permis de construire, penser à déposer la DOC (déclaration d'ouverture de chantier – cerfa 13407*09). Ce document est obligatoire.
Après les travaux d'un permis de construire ou une déclaration préalable, penser à déposer la DAACT (déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux – cerfa 13408*11). Ce document est obligatoire. Si vous le souhaitez et à votre demande à la mairie, une attestation de non contestation peut vous être délivrée.
En fonction de la nature des travaux, il est également obligatoire de faire les démarches auprès des services des impôts (GMBI : gérer mes biens immobiliers).

Arrêté concernant les chiens

Le 23 juillet 2024, la municipalité a pris un arrêté permanent N° 20240723-01 concernant l'obligation de tenir les chiens en laisse sur le domaine public et ce dans l'intérêt de la sécurité publique.
En effet, nous avons reçu plusieurs plaintes pour des morsures de chiens. Toute victime de griffure ou morsure d'un animal ainsi que tout propriétaire d'un chien mordeur sont dans l'obligation de faire une déclaration à la mairie.
D'autre part, des chiens ont été vus à plusieurs reprises en train de fouiller dans les ordures ménagères et nous constatons de plus en plus d'excréments sur la voie publique ou dans les parcs pour enfants.
Il est défendu de laisser un chien sans laisse et sans surveillance dans les parcs et jardins, au cimetière ainsi que dans l'ensemble des espaces verts et équipements sportifs appartenant à la commune.
Par ailleurs, tout propriétaire ou détenteur de l'un des chiens classés dans les catégories chiens d'attaque, chiens de défense et ou de garde est tenu de se signaler en mairie. Ces chiens doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.
Tout chien errant non identifié ou identifié, trouvé sur la voie publique sera immédiatement saisi et mis en fourrière.
Les infractions à cet arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.
L'arrêté complet est visible soit sur le tableau d'affichage vers la mairie soit sur notre site internet www.confrancon.fr

Dépôts sauvages

De plus en plus de dépôts sauvages sont constatés dans notre commune, comme en témoignent ces photos de déchets retrouvés du côté de Chassagne, route de la Gelière, du bassin de rétention, chemin de Sottizon ou encore, chemin de Nécuillon !
Ce constat est déplorable… la déchetterie de Polliat n'est pourtant qu'à quelques kilomètres !
Pour mémoire, la commune s'est dotée d'un règlement de traitement des déchets non conformes depuis 2021. La délibération prévoit une participation de 150€ à toute personne identifiée comme propriétaire des déchets retrouvés. De plus, il est rappelé que déposer, abandonner ou jeter tout type de déchets sur la voie publique ou privée est puni d'une amende forfaitaire.
Alors un peu de civisme… triez et déposez vos déchets en points de collecte prévus à cet effet !

Infos service

ADMR Montrevel

Association d'Aide à Domicile en Milieu Rural de Montrevel en Bresse
Garde d'enfants à domicile, livraison de repas, ménage-repassage, services pour les personnes en situation de handicap, services pour les séniors, soutien aux familles…
Plus de renseignements : par téléphone au 04 74 30 89 07 ou par mail à amontrevel@fede01.admr.org
Site internet : https://www.admr.org/associations/admr-montrevel-en-bresse

Association Intermédiaire Domicile Services (AIDS)

L'AIDS est une association créée par le réseau ADMR. Depuis plus de 30 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les mets à disposition en proposant des services de qualité comme le bricolage, le bâtiment, restauration, jardinage, entretien, administratif, garde d'enfants…
Plus de renseignements : par téléphone 04 74 23 23 81 – 07 87 02 29 06 ou par mail domicile.services01@ gmail.com
Site internet : www.services-ain.com

ADAPA - aider & accompagner à domicile

Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain
Aide et soins à la personne : aide aux proches aidants, prévention, objets connectés, portage de repas, aide à la fonction d'employeur, alternatives aux domiciles, transport accompagné.
L'ADAPA recrute dans tout le département de l'Ain ; www.adapa01.fr rubrique « nous rejoindre ».
Plus de renseignements : par téléphone 04 74 45 59 65 ou par mail à contact@adapa01.com
Site internet : www.adapa01.fr

Ain Domicile Services

Service d'aide et d'accompagnement à domicile dans la vie quotidienne (entretien du logement, garde d'enfants, courses, repas), aide à la personne (transfert, installation, surveillance, aide à la toilette…), dans la vie sociale (transport accompagné, accompagnement aux activités de loisirs, numérique, stimulation…), offre de répit avec présence de jour et de nuit…
Plus de renseignements :
par téléphone 04 74 51 05 23
06 74 45 70 00 ou par mail à
saone.bresse@ain-domicileservices.fr
Site : www.ain-domicileservices.fr

CLIC

Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique du Bassin burgien
Espace d'accueil et d'information pour les personnes de plus de 60 ans ainsi que pour leur entourage et aux aidants.
Plus de renseignements par téléphone au 04 74 22 11 11 ou par mail à clicbassinburgien@adag01.fr
Site : https://www.adag01.fr

Renseignements utiles

Numéros utiles

École de Confrançon : 04 74 25 24 31
École de Curtafond : 04 74 25 70 41
Crèche Câlins et Trottinettes : 04 74 30 14 37
Garderie & Centre Loisirs Copain-Copine : 04 74 25 22 53
Restaurant scolaire : 04 74 50 27 53
Centre incendie et secours des Trois Logis : 06 07 26 35 60, pour question de recrutement : gilles.guerry@sdis01.fr

Téléphones d'urgences

N° de téléphone d'urgence européen : 112
SAMU : 15
POLICE : 17
POMPIERS : 18
Centre Anti Poison de Lyon : 04 72 11 69 11
Violences conjugales : 3919
Enfance en danger : 119
Cyberharcèlement : 3018
Prévention des suicides : 3114
Numéro urgence pour personnes sourdes et malentendantes : 114
Plateforme gouvernementale d'écoute victimes d'inceste : 0 805 802 804
Centre Départemental de la Solidarité : 3001
SOS maltraitance animale : 3677
Téléphone d'urgence de la Mairie / Astreinte du week-end et jours fériés : 04 74 30 27 38

Démarches et renseignements administratifs :

tél. : 3939
Site internet : http://www.service-public.fr

Divers :

Cabinet des infirmières : 04 74 47 40 52 / 06 66 42 57 68
Assistante sociale, Maison de la Solidarité :
04 74 25 68 00
N° vert pour faciliter la vaccination des plus de 80 ans : 0 800 730 957
Médiateur : sur rendez- vous à la Mairie de Montrevel 3ème mardi matin de chaque mois
Relais Assistantes Maternelles : 04 74 25 40 64
PIJ (point information jeunesse) : 06 72 25 35 95
PIE (Point Info Emploi) permanence à Montrevel
06 25 81 67 51
CLIC (Centre local d'information et de coordination gérontologique) : 04 74 22 11 11
Communauté d'Agglomération – Grand Bourg Agglomération : https://www.grandbourg.fr/
Presse locale : Le Progrès : Valérie DESMURS,
04 74 24 62 19 jeanval.desmurs@orange.fr
La Voix de l'Ain : Yves GOUX, 06 70 34 03 58
yves.goux28@laposte.net

GBA : des démarches de l'Agglomération sont proposées en ligne

Le site grandbourg.fr s'enrichit de nouveaux services en ligne avec le portail Mes démarches. L'Agglomération se rapproche ainsi des habitants, en leur permettant de réaliser certaines démarches, demander des informations et signaler des dysfonctionnements.
Compétente dans de nombreux domaines, elle crée un guichet de service public dématérialisé. Les services sont classés en neuf thématiques.
Réserver des cours à la piscine carré Tonique, demander un bac à déchets, un diagnostic assainissement, postuler à un emploi… sont quelques-uns des services proposés.

Simple, facile d'utilisation et rapide

Pour l'usager, l'utilisation du portail est simple et rapide : une adresse mail suffit pour faire une demande. L'usager est informé du traitement de sa demande en temps réel par des notifications qu'il reçoit sur sa messagerie. Les formulaires en ligne assurent la transmission au bon interlocuteur et simplifient les échanges avec l'Agglomération.

En chiffres

33 : Le nombre de démarches accessibles. Au fil des mois, le portail va s'enrichir de nouveaux services. A suivre sur grandbourg.fr.

683 : Le nombre de demandes enregistrées de juillet à octobre, auxquelles il faut ajouter 30 signalements.
Mis en service le 1er juillet 2024, le portail Mes démarches répond à un vrai besoin des citoyens. Parmi les demandes enregistrées : 354 concernent l'eau potable et l'assainissement, 111 les déchets, 54 l'assainissement et 77 les transports et la mobilité.

Ayez le réflexe :
https://mesdemarches.grandbourg.fr

Grand Bourg Agglomération révise son Schéma de cohérence territoriale (SCOT) : tous concernés

Depuis l'automne 2023, les élus travaillent ensemble sur le nouveau Schéma de cohérence territoriale.
Ce document fixe les grandes orientations d'aménagement et de développement du territoire à l'horizon de 20 ans. Il s'agit de préparer notre territoire aux enjeux de l'avenir : hausse de la démographie, rénovation de l'habitat, développement économique, sobriété foncière et énergétique, préservation des terres agricoles, naturelles et de la biodiversité.

Les habitants invités à donner leur avis

Le SCOT donne le cadre aux règles inscrites dans les Plans locaux d'urbanisme et les cartes communales. Une large concertation sera engagée avec l'ensemble des habitants du territoire. Des réunions publiques seront programmées début 2025.
Le SCOT répond en effet aux enjeux actuels qui impactent nos cadres de vie : canicules à répétition, sècheresse persistante, crise énergétique ou chute de la biodiversité. Ces tendances globales peuvent être traitées à un niveau plus local, d'où l'importance d'agir et de donner son avis.

Un enjeu de long terme : adapter les villes et villages aux changements en cours

Le SCOT définit un ensemble d'actions sur l'agriculture, l'habitat, les déplacements, le développement économique, le paysage et les ressources naturelles. Il anticipe les besoins dans tous les domaines de la vie quotidienne. Document majeur de planification du développement du territoire, il contribuera ainsi au maintien d'un cadre de vie de qualité et pour les 20 prochaines années. Il aura également une dimension plus opérationnelle avec un programme d'actions et des objectifs qui seront intégrés dans les politiques publiques de Grand Bourg Agglomération : économie, habitat, mobilités, eau, tourisme, agriculture alimentation, etc.

En savoir plus :
www.grandbourg.fr/scot

Agglomération : du nouveau dans les transports

Depuis le 26 aout, l'offre de déplacement a été étoffée sur le territoire de Grand Bourg Agglomération. Ainsi, les modalités ont évolué pour les habitants de Confrançon.

Je réside à Confrançon et je souhaite me rendre à Bourg-en-Bresse : de Confrançon à Polliat en Transport à la Demande, puis prendre un covoiturage ou une correspondance avec la ligne 11 entre Polliat et Bourg-en-Bresse.

Rubis'Plus, le service de Transport à la Demande pour la liaison à Polliat :

Les 3 arrêts du transport à la demande sur Confrançon sont inchangés : Village, Plateforme Multimodale et Effondras Restaurant, mais le terminus est désormais Polliat Centre où l'on peut accéder à une nouvelle ligne de bus régulière ou au service Rubis'covoit' ligne. En plus de l'appel téléphonique au 04 57 38 37 01, la réservation Rubis'Plus est désormais disponible sur une application mobile à télécharger, jusqu'à 2 heures avant l'horaire de départ.

Ligne 11 de cars périurbains, de Polliat à Bourg :

La ligne 11 périurbaine permet de relier Polliat et Bourg-en-Bresse à raison de 6 allers/retours par jour, sur une amplitude allant de 7h15 à 18h30 environ.

Rubis'covoit' ligne, un covoiturage spontané de Polliat à Bourg

Rubis'Covoit' Ligne est un service de covoiturage gratuit et spontané dont l'objectif est de développer le partage des véhicules et la pratique du covoiturage. Un arrêt est positionné à Polliat Pré Vulin. Conducteur, si vous voyez quelqu'un qui attend en zone de covoiturage Rubis'Covoit' Ligne et que le panneau indique « 1 passager pour Bourg », arrêtez-vous !

Blablacar Daily, une application pour organiser son covoiturage pour les trajets du quotidien

L'application BlaBlaCar Daily permet d'organiser le covoiturage, encouragé grâce à une incitation financière de Grand Bourg Agglomération. Un dispositif de covoiturage gagnant-gagnant ! L'Agglomération prend en charge la part que le passager verse habituellement au conducteur : en tant que conducteur, vous recevez entre 1,5€ et 3€ (selon la distance) par covoiturer transporté. Si vous covoiturez régulièrement, l'incitation financière peut dépasser 1 200€ par an. En tant que passager, le service est gratuit. Les utilisateurs, passagers ou conducteurs doivent télécharger

l'application sur Apple Store ou Google Play Store. Ils renseignent leurs trajets et visualisent quels autres automobilistes sont sur ces mêmes parcours.

Plus de 800 trajets covoiturés par mois, pourquoi pas le vôtre ? Lancée en décembre 2023, l'appli a déjà séduit de nombreux habitants. Son succès dépend de vous ! Plus vous serez nombreux dans la commune à proposer des trajets, plus elle rendra service en développant la communauté de covoitureurs et les mises en relation. C'est simple, rapide et sans engagement.

Toutes les informations détaillées sont disponibles sur le site https://www.rubis.grandbourg.fr/.

Le très bon bilan de la réorganisation des collectes des déchets

Depuis mars 2024, Grand Bourg Agglomération collecte déchets recyclables et ordures ménagères au plus près du domicile dans 70 communes du territoire. Elle a équipé gratuitement plus de 35 000 foyers, soit 50 000 bacs. La collecte ainsi réorganisée porte ses fruits. Les habitants trient davantage : près de 2 000 tonnes de déchets recyclables collectés en 2024. Parallèlement, les volumes d'ordures ménagères sont en baisse de 24%.

Ces résultats sont très encourageants. Chacun est invité à poursuivre le tri. Tous les bons gestes sont à retrouver sur grandbourg.fr.

A noter

Les bacs distribués appartiennent à Grand Bourg Agglomération. La responsabilité de la maintenance des bacs incombe à l'Agglomération. En cas de déménagement, ils doivent rester dans la propriété.

Horaire des déchèteries

Polliat : Du 1er septembre au 30 juin : Lundi, mardi, mercredi, vendredi : 9h-12h / 14h-18h. Le samedi : 8h-12h / 14h-18h

Etrez : Du 1er septembre au 30 juin : Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-18h - Le samedi : 8h-12h / 14h-18h

2025

Jean Paul BUELLET, Maire de Confrançon et l'équipe municipale invitent toute la population à la cérémonie des vœux samedi 4 janvier 2025, 15 heures à la salle des fêtes.

Ce temps fort de la vie communale sera l'opportunité d'échanger autour des projets actuels et futurs portés par la municipalité et d'accueillir les nouveaux habitants.
Nous partagerons ensemble le verre de l'amitié en toute convivialité.
Meilleurs vœux 2025

État civil

Afin de protéger la vie privée des personnes concernées, en adéquation avec le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), la commune ne communique plus les listes de noms mais uniquement les nombres.
De décembre 2023 à novembre 2024, nous comptons 13 naissances, 7 mariages, 4 PACS et 7 décès.

Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics (ex : permis de conduire).
Si vous avez acquis la nationalité française (naturalisation, déclaration...) entre 16 et 25 ans, vous devez vous faire recenser dans le mois qui suit la date d'acquisition de la nationalité française. Si les délais ont été dépassés, il est toutefois possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique.
Le recensement s'effectue à la mairie ou bien par internet en créant votre compte en quelques clics sur : www.mon.service-public.fr et en accédant à la démarche en ligne.

Le Mot de la «minorité»

Toujours dans un esprit de faire de notre commune un village attractif, nous nous sommes associés à la décision de construire une bibliothèque prise par le conseil municipal, tout en se servant de l'existant. Vous avez pu voir les travaux de l'ancien local des pompiers qui deviendra un lieux de rencontre, de vie, de culture au centre du village et surtout au plus près des enfants.
Le travail et les discussions avec la majorité de ce conseil restent toujours positifs et constructifs.
Nous profitons de ce bulletin pour souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année

Aurélie, Christophe, Sébastien, conseillers municipaux #

Directeur de publication : Jean Paul BUELLET, **Ont participé à ce numéro :** Jean Paul BUELLET, Jean-Luc FROMONT, Aurélie BETTEMBOURG, Régine BUET, Cyrille DUPUIT, Sylvaine MARTIN, Sébastien BORGET, Sylvie TRIPLET, Roseline MAGNIN, Nicolas MICHALET, **Maquette-Graphisme :** Bopsi Communication, **Impression :** COMIMPRESS, **Tirages :** 700 ex. Magazine adressé à l'ensemble des habitants. Papier issu des forêts gérées durablement.